

BIENVENUE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-ANSELME



Guide pour l'accueil des familles immigrantes nouvellement arrivées

Novembre 2023

**Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud**

Québec 

L'ÉCOLE, SA MISSION, SES VALEURS

L'École secondaire de Saint-Anselme est située dans un village de 4000 habitants. Elle dessert les municipalités de Saint-Anselme, Honfleur, Sainte-Claire, Saint-Malachie et Saint-Léon-de-Standon. Il y a 420 élèves qui fréquentent l'école. On y retrouve des classes de formation générale de 1^{re} à 5^e secondaire (avec ou sans profils particuliers), des classes adaptées de cheminement particulier (CPC) pour la poursuite du programme primaire et la formation à un métier semi-spécialisé (FMSS) pour le programme de 1^{er} cycle du secondaire.

Notre mission

L'École secondaire de Saint-Anselme vise l'engagement et la socialisation de l'élève dans un milieu sain où le bien-être, le développement de son potentiel, l'accueil et l'intégration de tous constituent des priorités.

Nos valeurs

E pour Engagement : À l'École secondaire de Saint-Anselme, nous amenons les élèves à participer activement à ses apprentissages et à sa réussite. Nous suscitons leur engagement à agir en cohérence avec les valeurs de l'établissement et à s'impliquer dans la vie de leur école.

S pour Socialisation : À l'École secondaire de Saint-Anselme, nous favorisons l'acquisition et l'intégration de compétences sociales qui facilitent le mieux vivre ensemble.

S pour Santé et bien-être : À l'École secondaire de Saint-Anselme, nous offrons la possibilité de vivre dans un milieu sain et sécuritaire favorisant l'acquisition des apprentissages. Nous favorisons la valorisation de tous et donnons le droit à l'erreur.

A pour Accueil : À l'École secondaire de Saint-Anselme, nous favorisons des comportements et des aptitudes qui permettent l'intégration harmonieuse des personnes fréquentant l'école.

L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

La triple mission de l'école



Ses valeurs :

Un certain nombre de valeurs importantes véhiculées par la société québécoise le sont également dans le milieu scolaire. De plus, chaque école possède un projet éducatif qui reflète les valeurs qu'elle encourage.

Le Québec se définit comme une société francophone, inclusive, démocratique et pluraliste qui permet à chaque citoyen de s'exprimer dans le respect des valeurs démocratiques. À l'école, on apprend à devenir un bon citoyen. Aussi, elle encourage la participation des élèves et de leurs parents à la vie scolaire et communautaire.

- Au Québec, la fréquentation est obligatoire de 6 à 16 ans.
- Au Québec, l'État de même que l'école publique sont neutres en matière de religion.
- L'autonomie, la prise de parole et la coopération sont des valeurs importantes à l'école. Ce sont aussi des valeurs qui sont très utiles entre autres sur le marché du travail.
- Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes est inscrit dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. Dans les établissements scolaires, les garçons et les filles se côtoient et sont traités de la même manière.
- Le respect est une valeur importante et universelle qui s'exprime à travers différents comportements :
 - ✓ la politesse
 - ✓ le respect des consignes données par l'enseignant
 - ✓ le respect des autres élèves.

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

L'enseignante ou l'enseignant

C'est la personne qui enseigne dans les classes et qui peut répondre aux questions concernant l'élève et la matière.

La direction

C'est la personne responsable de l'établissement.

La direction adjointe

C'est la personne qui assiste la direction de l'école.

Les secrétaires

Ce sont les personnes qui accueillent les personnes qui entrent dans l'école. Elles peuvent informer sur le fonctionnement de l'école, le personnel de l'école et répondre à certaines questions des parents.

La psychoéducatrice

C'est la personne qui accompagne les élèves dans leurs difficultés d'adaptation personnelle et scolaire.

La psychologue scolaire

C'est la personne qui réalise les évaluations psychologiques et les thérapies individuelles.

L'orthopédagogue

C'est la personne qui évalue les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage ou qui apprennent différemment. Elle accompagne les élèves ayant des mesures d'adaptation.

Le technicien ou la technicienne en éducation spécialisée

C'est la personne qui facilite l'intégration sociale et l'adaptation des élèves qui présentent des troubles d'adaptation, de comportement ou d'apprentissage.

La conseillère en orientation

C'est la personne qui t'accompagne dans ton cheminement scolaire et dans tes choix de carrière.

L'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire

C'est la personne qui te sensibilise et te fait réfléchir sur différentes thématiques de la vie scolaire ou autres.

L'infirmière

C'est la personne qui s'occupe de la prévention et de la protection de la santé.

La travailleuse sociale

C'est la personne qui t'accompagne dans tes difficultés familiales et personnelles.

L'animatrice de la vie étudiante

C'est la personne qui s'occupe d'organiser des activités à l'école pour développer ton engagement et ton côté social.

L'intervenant en dépendances

C'est la personne qui t'accompagne dans tes difficultés liées au vapotage, aux drogues ou à l'alcool.

Le personnel de gestion

Direction (eric.deschenes@csscotesud.gouv.qc.ca) 418-885-4431 (1601)	Éric Deschênes
Direction adjointe (tommy.begin@csscotesud.gouv.qc.ca) 418-885-4431 (1604)	Tommy Bégin

Le personnel professionnel

Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire (claudia.richard@csscotesud.gouv.qc.ca)	Claudia Richard
Conseillère en orientation (ariane.sthilaire@csscotesud.gouv.qc.ca)	Chantal Boivin
Infirmière (isabelle_laflamme@ssss.gouv.qc.ca)	Isabelle Laflamme
Psychoéducatrice (nadine.demers@csscotesud.gouv.qc.ca)	Nadine Demers
Psychologue (claudia.morin@csscotesud.gouv.qc.ca)	Claudia Morin
Travailleuse sociale (isabelle_bolduc@ssss.gouv.qc.ca)	Isabelle Bolduc

Le personnel de soutien

Agente de bureau (secrétaire de direction)	Linda Hanbury
Réceptionniste 418-885-4431 (1600) Déclaration d'absence	Martine Lapointe
Technicienne en administration (Suivi financier et paiement des comptes) genevieve.gonzalez@csscotesud.gouv.qc.ca	Geneviève Gonzalez Villegas
Surveillante d'élèves	Diane Marceau
Technicienne en éducation spécialisée	Samuel Caron Stéphanie Plante Maude Roberge Joanie Tanguay
Technicienne en documentation	Marie-Priscille Huard
Technicienne en laboratoire	Annie Couture Sylvain Patoine
Technicien en loisirs	Éric Champagne
Technicienne en organisation scolaire	Brigitte Lapointe
Technicien en travaux pratiques	Carl Vallée
Intervenant en dépendances	Lou-Alexis Gagnon-Tremblay

INFORMATIONS IMPORTANTES

Fonctionnement du transport scolaire :

- Il est conseillé d'arriver à l'arrêt **10 minutes avant** l'heure prévue du passage de l'autobus.



Température :

- Durant l'hiver, habillez chaudement votre adolescent pour éviter qu'il ait froid (tuque, cache-cou, mitaines ou gants, bottes chaudes, manteau chaud). Les fermetures de l'école pour tempête de neige sont inscrites sur le site du Centre de service <https://csscotesud.gouv.qc.ca/>



Les changements d'heure :

L'horloge est avancée d'une heure, le dernier dimanche du mois de mars, au printemps.

L'horloge est reculée d'une heure, le premier dimanche du mois de novembre, à l'automne.

Sorties éducatives :

- Ces sorties ont généralement lieu à l'intérieur des heures de classe.

Autorisation de photographies :

- Une signature est demandée lors de l'inscription pour autoriser la prise de photos du jeune dans différentes activités scolaires et qu'elles apparaissent sur la page Facebook de l'école, le site web, ou autres.

Activités socioculturelles et sportives :

- L'école organise des activités en dehors des cours pour permettre aux élèves de s'épanouir. Ces activités se déroulent le midi, après la classe et sur journées pédagogiques.

Système d'émulation :

- À chaque étape, les enseignants remettent aux élèves méritants des certificats selon 3 catégories : Persévérance, Implication, Excellence.
- À la fin de l'année, un gala est organisé pour nommer les élèves les plus méritants. Une activité spéciale est préparée pour eux.

Éducation physique :

- L'élève doit porter un t-shirt, une culotte courte ou leggings et des espadrilles.
- Les vêtements doivent être lavés après chaque cours.



Cette photo par Auteur

L'hygiène :

Avoir une bonne hygiène au quotidien permet de se protéger des maladies comme la grippe ou la gastroentérite. Une bonne hygiène permet de ne pas avoir d'odeurs désagréables qui peuvent incommoder les autres élèves, les enseignants, etc.

- Lavage des mains : Il faut se laver les mains après être allé aux toilettes, avant les repas et après toute activité manuelle.



- Brossage des dents : Il faut se brosser les dents avec de la pâte dentifrice 2 à 3 fois par jour, surtout après les repas.



- Douche ou bain : Il est préférable de prendre un bain ou une douche tous les jours. Il faut frotter la peau avec un savon.



- Lavage des vêtements : Les vêtements doivent être lavés toutes les semaines. Les sous-vêtements doivent être changés tous les jours.



- Lavage des cheveux : Les cheveux doivent être lavés avec un shampoing une fois ou plus par semaine.



- Produits d'hygiène : À la période de la puberté, les garçons et les filles doivent appliquer du déodorant sous les bras tous les jours sans oublier de prendre une douche.



- Pour les filles : Lors des menstruations, il est important d'utiliser des serviettes hygiéniques ou des tampons et de les changer approximativement aux 4 heures et de se laver plus souvent.



LA FRANCISATION

La loi sur l'instruction publique et le Régime pédagogique de l'éducation de l'enseignement primaire et secondaire prévoient les services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français pour les élèves qui ne peuvent pas suivre normalement le rythme dans cette langue. Ceci leur permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour interagir en français et s'intégrer à l'école et à la société québécoise.

Les nouveaux arrivants qui reçoivent du soutien linguistique d'appoint sont intégrés dans une classe ordinaire selon leur niveau avec des objectifs modifiés. C'est-à-dire que l'élève doit répondre à des critères qui sont personnalisés. Il n'a pas besoin de répondre aux mêmes exigences que les autres élèves de sa classe étant donné ses compétences limitées en français. Les objectifs d'enseignement prioritaires sont l'apprentissage de la langue française, l'intégration dans le milieu scolaire et son fonctionnement ainsi que le développement social.

Il développera ses compétences en français grâce au programme de francisation qui lui sera offert et à sa présence en classe (immersion). Le but principal est d'acquérir un vocabulaire pour être capable de communiquer oralement pour ensuite arriver à lire et écrire.





LES FRAIS SCOLAIRES

Au Québec, les enfants ont le droit à l'**instruction publique gratuite**. L'éducation est gratuite jusqu'au Cégep, mais le matériel scolaire et l'accès à certains services ne le sont pas. Il faut donc prévoir un **budget \$** à cet effet. Pour les familles avec des difficultés financières, il faut s'adresser à la Fondation de l'École secondaire (418-885-4431 poste 1612).

- L'école fournira une liste de matériel à acheter.
- L'école ou l'organisme régional d'accueil des immigrants peut conseiller sur les magasins où acheter le matériel.
- Le demi-uniforme est obligatoire et doit être déboursé par le parent.
- Une facture scolaire est envoyée par courriel ou par la poste aux parents pour le matériel qui sera utilisé au cours de l'année.

Fourni par l'école



Tous les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe

À acheter en magasin



Les crayons, le papier, les photocopies et autres objets de même nature

Prévoir un budget



Demi-uniforme



LE CALENDRIER SCOLAIRE

L'année scolaire débute habituellement à la fin août et se termine à la fin juin pour un total de 180 jours. Les élèves vont en classe du lundi au vendredi.

Centre de services scolaires de la Côte-de-la-Beauce Québec

CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024
PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE, SECONDAIRE

Début des classes : 29 août 2023

JUILLET 2023							AOÛT 2023							SEPTEMBRE 2023							19
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						
OCTOBRE 2023							NOVEMBRE 2023							DÉCEMBRE 2023							15
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					24	25	26	27	28	29	30	31
JANVIER 2024							FÉVRIER 2024							MARS 2024							14
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					24	25	26	27	28	29	30	31
AVRIL 2024							MAI 2024							JUIN 2024							14
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					24	25	26	27	28	29	30	31

Séquence des reprises:
 1^{re} 02 janvier 2024
 2^e 12 février 2024
 3^e 02 mars 2024

900 jours de travail
 180 jours de classe pour les élèves
 22 périodes de travail pour les enseignants
 19 journées pédagogiques (hors classe pour les élèves)

1000 heures de formation
 1000 heures de formation pour les enseignants
 1000 heures de formation pour les enseignants

Centre de services scolaires de la Côte-de-la-Beauce
 1000 heures de formation pour les enseignants

- Les congés :

Le calendrier scolaire annuel se trouve dans l'agenda de votre enfant. Plusieurs congés s'échelonnent durant l'année : la période de Noël et du Nouvel An (deux semaines autour du 22 décembre jusqu'au 7 janvier). Les élèves auront aussi une semaine de congé appelée « Semaine de Relâche » la première de mars.

- Les journées pédagogiques :

Il y a 20 journées pédagogiques dont la date peut varier selon les centres de service scolaires et les écoles. Durant ces journées, les enseignants ont des rencontres de travail ou des séances de formation et les élèves sont en congé.

- Les évaluations :

Au cours de l'année scolaire, votre enfant sera évalué à 3 périodes correspondant à la fin des 3 étapes. Un bulletin sera émis à chacune des périodes. À la fin de la 1^{re} étape en novembre, les enseignants rencontrent les parents pour la remise du premier bulletin.

Il est possible de vous faire accompagner par une personne connue pour qu'elle serve d'interprète au besoin.

Il est possible de communiquer avec les enseignants tout au long de l'année pour discuter de vos préoccupations. À la fin d'année, les 2 dernières semaines sont

consacrées seulement à des examens. L'horaire est alors modifié. Vous la recevrez par courriel.

- Le bulletin

Bulletin scolaire de l'enseignement - Secondaire
Année scolaire 2018-2019

Ecole secondaire de Saint-Anselme Commission scolaire de la Côte-du-Sud

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Étape de communication : 2
Début : 2018-11-12 Fin : 2019-02-15

Destinataire(s) du bulletin **Mère**

Téléphone(s)
Résidence :
Travail père :
Travail mère :

Répondant(s) de l'élève
Père Mère Tutrice, tuteur Autre

Légende pour les unités au Résultat final
O : En voie de réussite
N : En voie d'échec
B : Unités déjà obtenues dans le passé

2. RÉSULTATS

Domaine des langues

Français, langue d'enseignement

Matière : 132208-23 Enseignant(e) :	1 ^{er} secondaire				2 ^e secondaire			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Lire	60	70	68	67	63	66		
Ecrire	-	56	61	60	60	64		
Communiquer oralement	41	-	69	62	86	76		
Résultat disciplinaire	54	63	65	63	66	67		
Moyenne du groupe	61	62	64	63	66	67		
Unités					8			
Absences	1	1	9		5	6		

Commentaires :

Anglais, langue seconde - Programme de base

Matière : 134204-23 Enseignant(e) :	1 ^{er} secondaire				2 ^e secondaire			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Communiquer oralement en anglais	82	60	80	76	69	68		
Comprendre des textes lus et entendus	75	41	64	62	68	100		
Ecrire des textes	55	75	58	61	-	70		
Résultat disciplinaire	72	59	69	67	69	78		
Moyenne du groupe	68	67	65	66	68	69		
Unités					4			
Absences	1		5		4	1		

Commentaires :

Version 2017-12-22 Page 1/. 2019-02-19

L'HORAIRE

2023-08-29 Page : 1

École secondaire de Saint-Anselme *** Horaire de l'élève ***

Therrien, Maëlle Fiche Sexe Féminin Naissance Classif. G-3 Casier 137		Répondant Therrien, Guv Demers, Nadine SAINT-ANSELME QC GPR 240 Téléphone : 							
	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7	Jour 8	Jour 9
Arrivée									
9-10-10:25	SCT306-31 Science et techno. Élie, P. B-224	ARP302-31 Arts plastiques Laliberté, V. A-144	ANG306-31 Anglais enrichi Laliberté, C. B-213	FRA308-31 Français Laroche, E. B-221	FRA308-31 Français Laroche, E. B-221	MAT306-31 Mathématique Gamache, M. A-239	MAT306-31 Mathématique Gamache, M. A-239	HQC304-31 Hist. Gc et Canada Maheu, P. A-238	SCT306-31 Science et techno. Élie, P. B-224
10:40-11:55	EDP302-31 Éduc. phys. et santé Bossé, M. A-251	HQC304-31 Hist. Gc et Canada Maheu, P. A-238	SCT306-31 Science et techno. Élie, P. B-224	ANG306-31 Anglais enrichi Laliberté, C. B-213	ANG306-31 Anglais enrichi Laliberté, C. B-213	FRA308-31 Français Laroche, E. B-221	FRA308-31 Français Laroche, E. B-221	BAS392-31 Basketball (prog. lo) Sylvain, P. B-186	MAT306-31 Mathématique Gamache, M. A-239
Dîner									
13:10-14:25	MAT306-31 Mathématique Gamache, M. A-239	MAT306-31 Mathématique Gamache, M. A-239	FRA308-31 Français Laroche, E. B-221	SCT306-31 Science et techno. Élie, P. B-224	SCT306-31 Science et techno. Élie, P. B-224	ARP302-31 Arts plastiques Laliberté, V. A-144	ANG306-31 Anglais enrichi Laliberté, C. B-213	FRA308-31 Français Laroche, E. B-221	FRA308-31 Français Laroche, E. B-221
14:40-15:55	HQC304-31 Hist. Gc et Canada Maheu, P. A-238	FRA308-31 Français Laroche, E. B-221	BAS392-31 Basketball (prog. lo) Sylvain, P. B-186	MAT306-31 Mathématique Gamache, M. A-239	EDP302-31 Éduc. phys. et santé Bossé, M. A-251	HQC304-31 Hist. Gc et Canada Maheu, P. A-238	SCT306-31 Science et techno. Élie, P. B-224	ANG306-31 Anglais enrichi Laliberté, C. B-213	ANG306-31 Anglais enrichi Laliberté, C. B-213
Départ									

Horaire des classes:

En avant-midi : 9h10 à 11h55 (pause de 10h25 à 10h40)

En après-midi : 13h10 à 15h55 (pause de 14h25 à 14h40)

Les portes de l'école ouvrent à 8h40 le matin.

Le départ des autobus se fait à 16h10.

Les élèves ont 4 cours de 75 minutes par jour.

Les élèves ont 75 minutes pour le diner.

Heures d'ouverture de l'école :

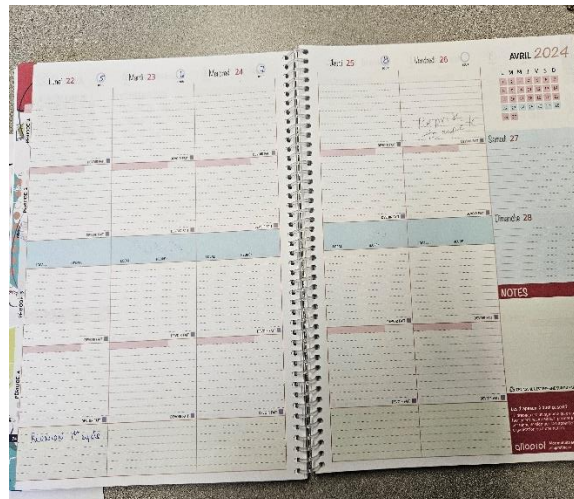
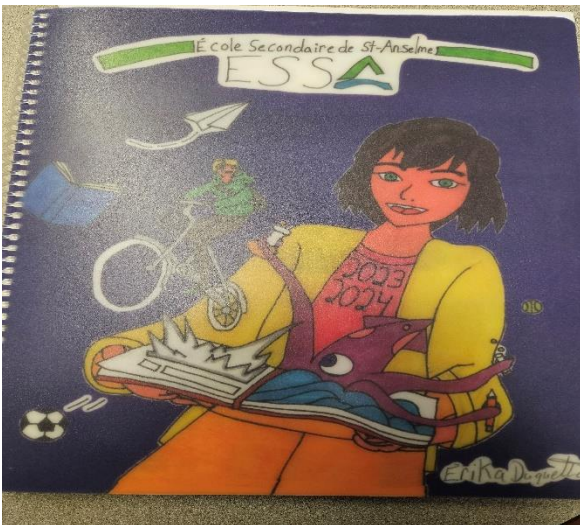
Secrétariat : 8h00 à 12h00 (avant-midi)

13h00 à 16h00 (après-midi)

AGENDA

Plusieurs informations se retrouvent dans l'agenda de votre enfant. Vous pouvez en prendre connaissance en tout temps. Voici les principales informations à vérifier :

- Le code de vie de l'école (une signature du parent est obligatoire en début d'année scolaire).
- Le système d'encadrement des comportements (local de la Mi-temps et reprise de temps le midi).
- Protocole des absences ou des retards.
- Les manquements majeurs.
- La règle du centre de service sur les psychotropes.
- Le menu de la cafétéria.
- Le calendrier scolaire.
- L'horaire des cours de votre enfant (qu'il doit réécrire).
- Les services aux élèves.
- Informations scolaires diverses (anglais, français, géographie, etc.)



RÉFÉRENCES

École secondaire De la Cité (2015). *Bienvenue à l'école secondaire De la Cité. Guide pour l'accueil des familles immigrantes nouvellement arrivées*. Québec, Commission scolaire de la Capitale.

École St-Malo (2014). *Bienvenue à l'école St-Malo. Guide pour l'accueil des familles immigrantes nouvellement arrivées*. Québec, Commission scolaire de la Capitale.

Ministère de l'Éducation (2006). *Décroche tes rêves. Programme de formation pour le XXI^e siècle: Enseignement secondaire, 2^e cycle*. Québec, Québec : Gouvernement du Québec. Récupéré sur le site du ministère :

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PFEQ/1-pfeq_chap1.pdf